

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES  
COMMUNE DE POLLESTRES**

**Extrait du  
Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**N° 2024\_024**

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 22	Votants 26
Date de Convocation	Vendredi 22 mars 2024		
Séance du	Vendredi 29 mars 2024		
<p><b>Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la Salle Démocratie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Maire.</b></p> <p><b>Etaient présents : J.Ch. MORICONI — H. BARBAROS — Ch. QUEYRAT — J.Ch. VERGEYNST — A. CORDERO — G. CASAS — F. PLUJA — D. CREN — C. BALDO — A. BERNARD — A. LOPEZ — J.M. THOBOIS — P. DONOT — E. BREBION — T. RENARD — P. MARECHAUX — M. MARTIN — N. COLELLA — M. SANDRAS-MACH — J. BADIE — P. WADIH — E. MARTIN.</b></p> <p><b>Absents excusés ayant donné procuration : C. LEVY à A. CORDERO — A. BAUER à J.Ch. MORICONI — V. GUILLEMIN à C. QUEYRAT — A. LE MOIGNE à F. PLUJA.</b></p> <p><b>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : F. PORTELA.</b></p> <p><b>Secrétaire de séance : H.BARBAROS.</b></p>			

**OBJET : Vote du Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B) sur base d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B) – Année 2024  
Budget principal de la commune de Pollestres**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.1111-2 et L.2312-1.

Après la présentation du rapport de Monsieur le Maire, qui présente à l'assemblée les axes directeurs des orientations budgétaires qui vont structurer le budget principal de la Commune en 2024 ainsi que les priorités à mettre en œuvre en termes d'actions et de projets structurants, Monsieur le Maire engage le débat au sein de l'assemblée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2024 ;
- **PREND ACTE** de l'existence du rapport d'orientations budgétaires annexé à la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire,  
**Jean-Charles MORICONI.**

Mis en ligne le 9/04/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2024

Application agréée E-legalite.com